

Vous pouvez vous protéger contre les cambriolages !

1 Fermez la porte !

Fermez toujours les portes à clé.

2 Fermez les fenêtres !

Verrouillez les fenêtres, et les portes des balcons et des terrasses. N'oubliez pas qu'une fenêtre basculée est une fenêtre ouverte.

3 Mettez vos valeurs en lieu sûr !

Dans un coffre chez vous, par exemple, ou à la banque.

4 Ouvrez l'œil !

Dans votre quartier, votre voisinage, votre maison, vous repérez une personne inconnue, qui se comporte étrangement ? Vous remarquez un véhicule inconnu qui parcourt votre quartier ou est garé le long d'un trottoir ? Vous entendez des bruits qui pourraient venir d'un cambriolage

(bris de fenêtre, éclats de bois, forages, coups de marteau) ?

Informez immédiatement la police au numéro de téléphone 117, nuit et jour !

5 Allumez la lumière !

Laissez les lumières allumées, par exemple avec une minuterie.

6 Branchez l'alarme !

Les systèmes d'alarme peuvent être un complément efficace à la protection mécanique contre les cambriolages. Faites-vous conseiller par des experts.

7 Faites appel aux experts !

Faites-vous conseiller gratuitement par les services de prévention de la police, vous pouvez éventuellement réduire le risque de cambriolage avec des moyens simples.

Autres informations, conseils et recommandations pour un habitat sûr. Vous les trouverez sur

www.unis-contre-le-cambriolage.ch

ou au poste de police le plus proche.